

## Table des matières

REMERCIEMENTS .....	7
INTRODUCTION .....	9
Transformations industrielles, mondialisation de l'économie et internationalisation des brevets .....	11
Questions de recherche et hypothèses .....	19
Précisions méthodologiques et terminologiques .....	32
Le cas suisse dans l'historiographie des brevets .....	36
Sources et archives: sur les traces de la propriété industrielle .....	42
Structure de l'ouvrage .....	46

### **PARTIE I. LA LONGUE MARCHÉ VERS LES BREVETS D'INVENTION (1848-1888)**

CHAPITRE 1 PROLOGUE. LA SUISSE SANS BREVETS, UNE POSITION PARTICULIÈRE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL .....	51
1.1. Quand la Suisse diverge-t-elle ? Petite histoire européenne des brevets d'invention .....	52
1.2. Les tentatives d'introduction des brevets en Suisse avant 1876 .....	58
1.3. La première pression étrangère: le traité de commerce avec la France (1864) .....	66
1.4. Les obstacles à l'introduction des brevets d'invention avant 1876 .....	71

CHAPITRE 2 INTÉRÊTS INDUSTRIELS SUISSES ET BREVETS : DE L'UNANIMITÉ APPARENTE À L'ÉCHEC EN VOTATION (1876-1882). . . . .	83
2.1. Redessiner le capitalisme :	
les intérêts des partisans des brevets d'invention. . . . .	84
2.1.1. Face à la Grande Dépression : la spécialisation comme nouvelle stratégie de l'industrie helvétique . . . . .	85
2.1.2. Horlogerie : favoriser la qualité de la production . . . . .	93
2.1.3. La broderie : protéger les dessins pour faire la mode plutôt que la suivre . . . . .	99
2.1.4. Les hésitations des ingénieurs et de l'industrie des machines face aux transformations de la seconde révolution industrielle . . . . .	102
2.2. L'impact des mouvements vers une unification internationale . . . . .	107
2.2.1. La Suisse obligée de légiférer ? Le risque du renouvellement des traités de commerce . . . . .	110
2.2.2. Le Congrès de 1878 vu de Suisse : l'international comme levier pour introduire les brevets en Suisse. . . . .	114
2.2.3. La Conférence de 1880, ou les avantages d'un Bureau international. . . . .	121
2.3. « <i>Un conflit d'opinion assez sérieux             pour entraver l'action du Conseil fédéral</i> » . . . . .	124
2.3.1. Les vaines tentatives de contourner l'obstacle constitutionnel. . . . .	125
2.3.2. L'opposition de « l'industrie chimique » : colorants, teinturerie, impression sur textiles . . . . .	130
2.3.3. Les résistances s'intensifient. Les opposants des industries textiles et mécaniques. . . . .	137
2.3.4. Passer outre : l'adoption au Parlement d'une modification de la Constitution. . . . .	139
CHAPITRE 3 LES COMPROMIS QUI FONT UNE LOI (1882-1888). . . . .	143
3.1. Réagir à l'échec de l'article constitutionnel introduisant les brevets (1882-1883) . . . . .	144
3.1.1. 30 juillet 1882, échec en votation populaire : un accident de parcours ? . . . . .	144
3.1.2. Relancer immédiatement la question des brevets d'invention. Les horlogers face à la réticence des autres élites. . . . .	151
3.1.3. Le Congrès suisse de la propriété industrielle (1883) : premier pas dans la nouvelle campagne . . . . .	155
3.1.4. Un « vrai travail de Sisyphe ». Le renforcement de l'opposition . . . . .	160

3.2. Compromis et conséquences. Le nouvel article constitutionnel et l'élaboration de la loi (1884-1888) . . . . .	164
3.2.1. Le compromis avec l'opposition. La clause de la représentation par modèles . . . . .	168
3.2.2. Organiser le plébiscite. Une large campagne bénéficiant de nouvelles alliances . . . . .	173
3.2.3. Le refus d'un système « aristocratique » . . . . .	176
3.2.4. Licences et ouverture internationale: une loi adaptée au capitalisme suisse . . . . .	184
3.3. Conclusion intermédiaire : une loi qui hérite des controverses . . . . .	188

**PARTIE II. DROITS NOUVEAUX,  
PRATIQUES NOUVELLES (1888-1914)**

CHAPITRE 4 UN RECOURS CONTRASTÉ AU SYSTÈME DES BREVETS . . . . .	193
4.1. Les principaux objets brevetés: machines et mécanismes . . . . .	195
4.2. Brevets courts, brevets longs. Le maintien inégal des brevets d'invention . . . . .	202
4.3. Artisans, ingénieurs et grandes entreprises : recours isolé ou répété aux brevets . . . . .	210
4.4. Un système tourné vers les industries fortement capitalisées . . . . .	217
4.5. Un système intégré dans les flux internationaux de la propriété industrielle . . . . .	222
CHAPITRE 5 LES DIFFICULTÉS D'EXPLOITATION DES BREVETS . . . . .	229
5.1. Un marché des brevets peu développé . . . . .	232
5.1.1. Tentatives de comparaisons internationales . . . . .	232
5.1.2. Partenariats, créations d'entreprises, nantissements, héritages, fusions : les faux semblants des statistiques des transmissions de brevets . . . . .	238
5.1.3. Une inertie qui ne s'explique que peu par les dispositions juridiques . . . . .	243
5.2. Les agents de brevets, ou quand le statut commande de ne pas aider les brevetés à exploiter leurs titres . . . . .	246
5.2.1. Un petit groupe dominant d'agents de brevets . . . . .	247
5.2.2. Une profession qui attire et des succès variables . . . . .	255
5.2.3. Des agents de brevets sans revues de promotion de l'invention. . . . .	257
5.2.4. L'intermédiation, une activité réservée aux « <i>maisons peu scrupuleuses</i> » . . . . .	261

CHAPITRE 6 COMMENT L'INDUSTRIE UTILISE LES BREVETS . . . . .	265
6.1. Exclusivité, défense, mise en valeur : usages et stratégies en matière de brevets . . . . .	269
6.2. Des stratégies variables selon les branches . . . . .	273
6.2.1. Les stratégies propriétaires des industries de l'armement, des machines et de l'automobile . . . . .	273
6.2.2. Les branches sans brevets : stratégies propriétaires contrariées et usages alternatifs . . . . .	278
6.3. L'horlogerie : des usages particuliers . . . . .	285
6.3.1. Diversité des produits, équivalences : quand la technique limite l'intérêt des brevets . . . . .	287
6.3.2. La position délicate des brevets dans une structure productive éclatée . . . . .	290
6.3.3. Dessins et modèles industriels, marques, prix : des institutions plus appropriées . . . . .	296
6.4. Les brevets comme élément du capitalisme organisé dans l'électrotechnique . . . . .	298
6.4.1. Alliances internationales, fusions, partages des marchés : le cas des turbines à vapeur . . . . .	300
6.4.2. Accords de licences et internalisation de la gestion des brevets : reflets de logiques propriétaires, cartellisées et internationales . . . . .	308
6.5. Conclusion intermédiaire : l'importance des usages propriétaires . . . . .	314
CHAPITRE 7 LE RÔLE CENTRAL DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE . . . . .	317
7.1. L'examen des demandes de brevets et ses conséquences . . . . .	320
7.1.1. Définir le modèle, étendre la brevetabilité : une pratique conciliante . . . . .	320
7.1.2. Clarté, unité et cohérence du texte du brevet, ou comment en limiter la malléabilité . . . . .	328
7.1.3. Délais et autres difficultés : un examen problématique pour les principaux brevetés . . . . .	336
7.2. Les ressorts de la pratique de l'office des brevets . . . . .	340
7.2.1. Des examinateurs fidélisés et soumis à des directives strictes . . . . .	341
7.2.2. Un relatif désintérêt politique qui favorise la direction du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle . . . . .	347
7.2.3. Protéger le « concurrent honnête » et limiter les entraves à la concurrence : une manière de protéger le marché national ? . . . . .	355

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 8 LES BREVETS FACE À DES TRIBUNAUX	
PEU FAVORABLES AUX MONOPOLES . . . . .	365
8.1. Les interprétations restrictives de la clause du modèle . . . . .	370
8.1.1. Matériaux, procédés, usages : une décennie de jurisprudence limitative . . . . .	371
8.1.2. Les hésitations à partir de 1901 . . . . .	377
8.1.3. Les leçons tirées de la jurisprudence par les acteurs . . . . .	380
8.2. Quand les définitions juridiques contraignent les usages possibles des brevets . . . . .	384
8.2.1. Toute variation est-elle une invention ? Les solutions apportées par d'autres pays . . . . .	384
8.2.2. « <i>Effet technique</i> » et « <i>idée créatrice</i> » : l'affirmation progressive d'une définition de l'invention . . . . .	388
8.2.3. Les effets variables des principes juridiques selon les branches industrielles . . . . .	391
8.2.4. L'invention n'est pas « artisanale » : orienter le système des brevets vers les machines . . . . .	394
8.3. L'interprétation du texte du brevet, entre extrême flexibilité et refus des monopoles larges . . . . .	400
8.3.1. L'interprétation judiciaire des brevets, ou la malléabilité retrouvée . . . . .	401
8.3.2. Deux manières de lire les descriptions des inventions, deux politiques des brevets . . . . .	404
8.3.3. Rateau contre Zoelly : malléabilité ne signifie pas forcément large portée . . . . .	409
8.3.4. Les tribunaux contre les « <i>monopoles</i> » . . . . .	412
8.4. Conclusion intermédiaire : une mise en pratique de la loi favorable aux innovations de perfectionnement . . . . .	415
CHAPITRE 9 ÉPILOGUE. L'EXTENSION DE LA BREVETABILITÉ À LA CHIMIE : ENTRE ÉVOLUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES . . . . .	419
9.1. Le voisin du Nord se réveille : la remise en cause de la Convention bilatérale de 1892 par l'industrie chimique allemande . . . . .	420
9.1.1. Le traité de commerce de 1891 : faire face aux pressions allemandes . . . . .	421
9.1.2. Négociations laborieuses, succès suisse : la Convention bilatérale de 1892 . . . . .	426
9.1.3. La ratification de la Convention sauvée par un protocole additionnel . . . . .	430

9.2. Démarches helvétiques et allemandes en faveur d'une extension des brevets suisses à la chimie (1894-1905) . . . . .	434
9.2.1. La convergence des démarches diplomatiques allemandes et des positions de l'industrie chimique suisse . . . . .	434
9.2.2. Entamer la révision législative pour se préparer au renouvellement du traité de commerce. . . . .	439
9.2.3. L'adoption de la modification de la Constitution à l'ombre des négociations commerciales. . . . .	442
9.3. L'élaboration de la nouvelle loi entre débats internes et menaces externes (1905-1907) . . . . .	446
9.3.1. Face à l'essor des spécialités pharmaceutiques : fabriques chimiques bâloises contre pharmaciens. . . . .	446
9.3.2. Le soutien des autorités suisses et allemandes à la brevetabilité pharmaceutique . . . . .	452
9.3.3. Les nouvelles alliances de l'industrie chimique bâloise pour surmonter les réticences . . . . .	456
CONCLUSION . . . . .	463

## ANNEXES

ANNEXE I. LOI FÉDÉRALE SUR LES BREVETS D'INVENTION (DU 29 JUIN 1888) . . . . .	475
ANNEXE II. CLASSIFICATION DES INVENTIONS (1890) . . . . .	485
ANNEXE III. NOTES SUR LA BASE DE DONNÉES «SWISS HISTORICAL PATENTS» . . . . .	491
ANNEXE IV. EXPERTS TECHNIQUES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ACTIFS ENTRE 1888 ET 1914 . . . . .	499
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE. . . . .	503
I. Archives . . . . .	503
Archives publiques. . . . .	503
Archives privées. . . . .	505
II. Publications officielles . . . . .	506
III. Jurisprudence. . . . .	506
IV. Dictionnaires et outils de travail . . . . .	506
V. Journaux . . . . .	507
VI. Publications périodiques . . . . .	507

## TABLE DES MATIÈRES

VII. Sources publiées (avant 1914).....	507
VIII. Littérature secondaire.....	512
TABLES DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX.....	547
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	549